

VÉGÈCE ET LES MODÈLES MÉDICAUX DES *DIGESTA ARTIS MULOMEDICINALIS*

Résumé. — On ignore quand la médecine vétérinaire est devenue une science à part entière, en s’émancipant du domaine agronomique, mais elle s’est constituée en *ars* en s’inspirant de la médecine humaine (savoirs théoriques, traitements), parce que hommes et bêtes participent à la communauté du vivant dans la conception antique. En citant ses sources vétérinaires dans la préface générale de son traité de médecine équine, Végèce justifie son travail d’un point de vue qualitatif sur le plan des contenus et de la forme (informations structurées ; style élégant). Il affirme aussi n’avoir pas oublié, parmi ses sources, les médecins, sans en nommer aucun toutefois. Si l’on fait la part de l’héritage historique, de la présence attendue de lieux communs dans les préfaces (volonté de faire mieux que les prédécesseurs et de valoriser une entreprise personnelle ; justification sociale et économique), de l’état lacunaire de la tradition manuscrite qui rend hasardeux d’imputer tel ajout à telle source, on peut néanmoins s’interroger sur les raisons de la référence aux médecins : simple caution à visée honorifique ou réelle influence de modèles médicaux ?

Végèce s’est expliqué dans la préface du livre 1 sur les motifs qui l’ont poussé à entreprendre la rédaction d’un traité de médecine vétérinaire en trois livres consacré aux équidés¹. Constatant qu’aucun des prédécesseurs en la matière ne remplit toutes les conditions requises, Columelle parce

1. Les éditions utilisées sont les suivantes : E. LOMMATZSCH, *P. Vegeti Renati Digestorum artis mulomedicinae libri*, Leipzig, Teubner, 1903 ; E. ODER, *Mulomedicina Chironis*, Leipzig, Teubner, 1901 (abrégé Chiron suivi du numéro de chapitre) ; K.-D. FISCHER, *Pelagonii Ars ueterinaria*, Leipzig, Teubner, 1980 ; *Corpus Hippiatricorum Graecorum (CHG)*, éd. E. ODER - C. HOPPE : I *Hippiatrica Bero-linensia*, Leipzig, Teubner, 1924 ; II *Hippiatrica Parisina Cantabrigiensia Londinensia Lugdunensia - Appendix*, Leipzig, Teubner, 1927, réimp. Stuttgart, 1971 (on y renvoie par le tome, la page et la ligne). Deux éditions nouvelles des deux traités vétérinaires de Végèce sont en cours : l’édition italienne par V. ORTOLEVA (Université de Catane), qui a étudié la tradition dans *La tradizione manoscritta della « Mulomedicina » di Publio Vegezio Renato*, Acireale, 1996, dont nous reprenons les sigles ; l’édition française pour les Belles Lettres dans la Collection des Universités de France, texte établi par moi-même, traduit par Y. Poulle. Nous n’indiquons ici qu’un apparat critique partiel, justifiant telle leçon différente de l’éd. Lommatzsch.

qu'il effleure le sujet, Pélagonius, le dernier en date ², parce qu'il omet les symptômes et les causes des maladies ³, Chiron et Apsyrτος – ce dernier probablement traduit en latin – parce que leur style est détestable et leurs informations inorganisées, l'auteur, haut fonctionnaire et homme de cheval, lettré et non-spécialiste, prend l'initiative de produire un traité en bonne et due forme à partir de sources uniquement latines (*pr. 6, conductis in unum Latinis dumtaxat auctoribus uniuersis*), en utilisant les auteurs vétérinaires, dont quatre ont été cités nommément, et des auteurs médicaux dont il ne dit rien : *adhibitis etiam mulomedicis et medicis non omissis (nam mulomedicinae doctrina ab arte medicinae non adeo in multis discrepat sed in plerisque consentit)*. Végèce justifie l'utilisation de cette dernière source par la nature même des deux sciences : dans une hiérarchie du vivant où les hommes occupent la première place et les animaux la seconde ⁴ (1, *pr. 1*), l'*ars medicinae* prime sur la *mulomedicinae doctrina* et la seconde converge sur la plupart des points avec la première. Il n'y a rien d'original dans ce rapprochement ⁵ : on ignore quand la médecine vétérinaire s'est constituée comme *ars* à part entière, mais elle a été fortement influencée par la médecine humaine ; causes, symptômes et thérapeutique, noms de maladies, connaissances anatomiques, sont souvent communs aux hommes et aux animaux ⁶, le style même des traités médicaux et vétérinaires est comparable ⁷.

2. V. GITTON-RIPOLL, « Contribution de la prosopographie à une possible datation de l'*Ars veterinaria* de Pélagonius. Sur l'apparition du titre de *spectabilis* au IV^e siècle », *RPh* 79,1 (2005), p. 69-93, confirme une datation dans les années 360.

3. Voir Varron, *Res rust.*, 2, 1, 21, qui a précisé la tripartition de la médecine des animaux : étiologie (*quae cuiusque morbi sit causa*), analyse des symptômes (*quaeque signa earum causarum sint*), traitement adapté et différencié (*quae quemque morbum ratio curandi sequi debeat*). Comme chez l'homme, le recours au médecin professionnel s'impose en cas de nécessité, mais les soins domestiques sont dispensés par le *pastor diligens*.

4. Sur l'unité du vivant dans la Collection hippocratique et les analogies entre homme et animal en médecine, voir L. AYACHE, « L'animal, les hommes et l'ancienne médecine », dans B. CASSIN et J.-L. LABARRIÈRE (dir.), *L'animal dans l'Antiquité*, Paris, Vrin, 1997, p. 55-74 ; sur les recherches de Galien à partir de l'étude des animaux, R. J. HANKINSON, « Le phénomène et l'obscur : Galien et les animaux », *ibid.*, p. 75-93.

5. Chiron 32 compare aussi les remèdes des deux médecines (recours à la saignée et à la cautérisation).

6. Citons seulement les analogies chez Pline l'Ancien (*Nat.*, 16, 79 ; 23, 28 ; 25, 144 ; 28, 244) ou Marcellus l'Aquitain (*De medicamentis*, VIII, 172 ; XXI, 15 ; XXVIII, 50 et 74, etc.). « La médecine peut, au besoin, importer des connaissances zoologiques, et, à l'inverse, exporter éventuellement son savoir et son savoir-faire auprès des animaux. » (L. AYACHE, art. cité [n. 4], p. 59-60.) Voir G. BJÖRCK, *Apsyrτος, Julius Africanus et l'hippiatrie grecque*, UUA (1944, 4), Upsal, 1944 ; L. BODSON, « La médecine vétérinaire dans l'Antiquité gréco-romaine. Problèmes –

Chez Végèce, l'affirmation de l'étroite parenté des deux médecines légitime le travail personnel en écartant toute accusation de dérogeance⁸, donne des lettres de noblesse à la médecine vétérinaire. Mais en déclarant n'avoir pas oublié les médecins, quelle place l'auteur leur a-t-il assignée ? Si l'on admet qu'il ne s'agit pas, dans une préface introductrice de l'ensemble du traité, de simples déclarations de principe, quel rôle la médecine humaine joue-t-elle dans l'élaboration du traité vétérinaire ? La question n'est pas inédite, mais elle se pose à qui entreprend une édition critique et commentée et confronte pas à pas l'œuvre et ses sources.

Composantes – Orientations », *Ethnozootecnie* 34 (1984), p. 3-12 ; V. GITTON, « Maladies humaines et maladies équinées chez Pélagonius. Interactions entre les deux lexiques », dans A. DEBRU et G. SABBAH (dir.), *Nommer la maladie. Recherche sur le lexique gréco-latin de la pathologie* (Mémoires, 17), Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1998, p. 107-118 ; K.-D. FISCHER, « Gebärmuttervorfall und Katarakt: Antike Human- und Veterinärmedizin im Vergleich », *European Veterinary Award for Small Animal Medicine* 147.1 (2005), p. 11-19 ; Id., « Ὅντες τρόπον οἱ ἰατροὶ ἐν ἀνθρώπῳ », dans C. MÜLLER, Ch. BROCKMANN, C. BRÜNSCHÖN (éd.), *Ärzte und ihre Interpreten. Medizinische Fachtexte der Antike als Forschungsgegenstand der Klassischen Philologie*, Leipzig, 2006, p. 203-224 ; Y. POULLE, « Végèce et le méthodisme », dans M.-Th. CAM (dir.), *La médecine vétérinaire antique. Sources écrites, archéologiques, iconographiques*, Actes du colloque international de Brest, 9-11 septembre 2004, Rennes, PUR, 2007, p. 223-233 ; K.-D. FISCHER, « L'opération de la cataracte dans la *Mulomedicina Chironis* », *ibid.*, p. 235-250.

7. Voir A. BERTOCCHI et A. ORLANDINI, « L'expression de la modalité dans les textes de médecine vétérinaire antique », dans *La médecine vétérinaire antique, op. cit.* (n. 6), p. 169-178.

8. Végèce insiste longuement sur la dignité de cette branche de la médecine, à la connaissance de laquelle tout honnête homme peut s'adonner sans déchoir, avec des accents cicéroniens (1, *pr.*, 9-10) : *Ex inani persuasione illud generatur incommodum, ut honestissimus quisque erubescendum ac uile credat iumentorum nosse medicinam. Primum nullius rei scientia uilis est ; nam cum in humanae uitae conuersatione aliud fugiendum est aliud uero sequendum, non est perfecta sapientia, nisi quae utrumque cognouerit. Deinde, quis existimet uilem quae damna submoueat ? [...] 12 Quis autem nosse curas iumentorum erubescendum putet, cum optima iumenta habere gloriosum sit ? Quis uituperationi det posse curare quod laudi ducitur possidere ?* Cicéron, *Off.*, 1, 150, établit une hiérarchie des métiers : sont indignes d'un homme libre et vils (*illiberales autem et sordidi*) les métiers salariés, le commerce, l'artisanat, les métiers de bouche et de spectacle, mais non ceux qui sont utiles et exigent des connaissances (151, *Quibus autem artibus aut prudentia maior inest aut non mediocriis utilitas quaeritur, ut medicina, ut architectura, ut doctrina rerum honestarum, eae sunt iis quorum ordini conueniunt, honestae*). Puis il fait la différence entre *sapientia* / σοφία et *prudentia* / φρόνησις, cette dernière étant définie comme *rerum expetendarum fugiendarumque scientia*. Le style travaillé, avec la construction en chiasme *erubescendum ac uile [...] uilem [...] erubescendum* ; le double datif *uituperationi esse* (Cic., *Brutus*, 97) et l'opposition *uituperatio* et *laus* (Cic., *Fam.*, 13, 73, 2, et aussi Ammien Marcellin, 15, 5, 38 et Martianus Capella, *Nupt.*, 5, 468), la similitude du vocabulaire attestent l'influence du style cicéronien.

La question des sources

Les sources vétérinaires connues

On a la chance de posséder les œuvres des *auctores* cités par Végèce : outre l'intérêt évident qu'elles représentent pour elles-mêmes, elles permettent une confrontation des textes qui peut aider à choisir la leçon jugée la plus authentique ou à restituer une portion de texte malmenée par la tradition, à comprendre la méthode de l'écrivain (sélection des informations, réécriture et mise en forme). La source, pour chacun des passages où il est possible de l'identifier, a été scrupuleusement relevée par E. Lommatzsch dans son édition de 1903 (Lipsiae, Teubner) : la *Mulomedicina Chironis*, anonyme, reste la référence dans l'écrasante majorité des cas ; Pélagonius vient en seconde position, et dans une nettement moindre mesure Columelle (source principale cependant du court traité sur les bœufs, *De curis boum*). Végèce connaît-il Apsyrτος uniquement par l'intermédiaire de Chiron ou de Pélagonius, a-t-il une traduction latine de l'œuvre complète, dont nous ne connaissons que des fragments⁹ ? Les œuvres de Chiron et Pélagonius nous sont parvenues dans un état lacunaire : des informations de Végèce, sans source connue, des recettes attribuées à Apsyrτος au livre 3 ont pu figurer dans la version de la *Mulomedicina Chironis* qu'il consultait¹⁰.

9. Voir A.-M. DOYEN, « Contribution à l'histoire de la médecine vétérinaire : à propos des textes hippiatriques grecs », *Scientiarum Historia* 27,1 (2001), p. 3-51. L'existence d'une traduction latine d'Apsyrτος a fait débat : K.-D. FISCHER, « Das Auftreten von *-que* im Pferdebuch des Pelagonius und seine Bedeutung für die Quellenkritik », *Philologus* 125 (1981), p. 155-158 ; J. N. ADAMS, *Pelagonius and Latin Veterinary Terminology in the Roman Empire*, Leiden - New York - Köln, Brill, 1995, p. 209-238. Végèce, 1, *pr.*, 3, réunit Chiron et Apsyrτος dans ses critiques ; or le style d'Apsyrτος, dans les fragments conservés, est clair, ses informations médicales et ses réelles connaissances théoriques exprimées avec précision. Son traité prenait une forme épistolaire, comme celui de Pélagonius : les reproches de Végèce sont infondés, sauf s'il ne connaissait l'auteur grec qu'à travers Chiron ou une version latine refondue du traité grec. Pélagonius lui-même a eu une autre source latine (J. N. ADAMS, « Pelagonius, Eumelus and a Lost Latin Veterinary Writer », dans G. SABBAGH [dir.], *Textes médicaux latins antiques* [Centre Jean Palerne. Mémoires, 5], Saint-Étienne, 1984, p. 7-32), perdue.

10. K.-D. FISCHER, « Ancient Veterinary Medicine. A survey of Greek and Latin sources and some recent scholarship », *Medizinhistorisches Journal* 23 (1988), p. 191-209, part. p. 198 ; J. N. ADAMS, *Pelagonius*, *op. cit.* (n. 9), p. 210 ; E. ZAFFAGNO, « Tre prologhi della *Mulomedicina Chironis* », dans C. SANTINI, N. SCIVOLETTO (dir.), *Prefazioni, prologhi, proemi di opere tecnico-scientifiche latine*, vol. 2, Roma, 1990, p. 243-255.

Les autres sources

Il est avéré que Végèce avait une autre source au moins, ou littéraire ou tirée de quelque cahier de responsable de troupeau¹¹ ou d'écurie, compilation domestique tenue par le gardien spécialiste à partir de l'observation quotidienne ; son expérience même d'homme de cheval a joué un rôle non négligeable dans la critique des informations livresques. L'éditeur du texte repère des passages relativement développés, sans source connue : 1, 11, 1 pour la morve sèche¹² ; 1, 12, 2-3 pour un premier traitement de la morve sous-cutanée par une plante exutoire¹³ ; 1, 20 (= 3, 12, 1-4) pour une recette de fumigation médico-magique¹⁴ opérante autant pour les hommes que pour les animaux. Il peut s'agir aussi d'ajouts brefs (dénominations nosologiques ou d'actes thérapeutiques, équipements thérapeutiques mieux adaptés), mêlés aux informations de sources connues, Chiron essentiellement. C'est le cas pour la dénomination de la double saignée, *epaphaeresis* en 2, 45, 2 (mentionnée entre autres par Galien, XI 251 K), de la fracture ouverte, *exbyrsis*¹⁵ en 2, 47, 1, ou du mal caduc (*lunaticum*

11. Hypothèse plausible de K.-D. FISCHER (« Ancient Veterinary Medicine », art. cité [n. 10], p. 198). Voir Varron, *Res rust.*, 2, 2, 20 : *ea (sanitas) [...] in libro scripta magister pecoris habet, et quae opus ad medendum portat secum*.

12. Végèce mentionne des vétérinaires (*a quibusdam*) qui assimilent la morve sèche à la phtisie des hommes et déduisent de l'analogie un pronostic mortel chez les animaux. Sur la morve, voir K.-D. FISCHER, « *Genera huius morbi maleos numero VII : eine Infektionskrankheit (Malleus) und ihre Unterarten im Spiegel des antiken veterinärmedizinischen Schrifttums* », dans G. SABBAH (dir.), *Le latin médical. La constitution d'un langage scientifique* (Centre Jean Palerne. Mémoires, 10), Saint-Étienne, 1991, p. 351-365.

13. Voir mon hypothèse de restitution dans « Proposition de lecture d'un *locus desperatus* chez Végèce, *mulom.* 1, 12, 1 dans le traitement de la morve sous-cutanée équine », *Latomus* 67, 3 (2008), p. 737-755.

14. Voir mon article « La mer et les produits de la mer dans la pharmacopée vétérinaire antique », dans J. NAPOLI (dir.), *Ressources et activités maritimes des peuples de l'Antiquité*, Actes du colloque international de Boulogne-sur-Mer, 12-14 mai 2005, Boulogne, 2008, p. 441-459, part. p. 454-458.

15. Végèce parle des diverses sortes de fractures et enlève tout espoir de soigner une fracture ouverte : *si extra cutem fractura ossis eruperit*. Ce cas (brièvement mentionné par Chiron 45 et 588 comme incurable) est aussitôt précisé par un terme médical d'origine grecque, *hoc est ꝥexbersen fecerit*, à restituer par *exbersem*, hapax formé sur *ek-byrs-*, « fait de sortir de la peau », gr. ἐκβύρσωσις (attesté deux fois : Ps. Galien, *Introductio seu medicus*, XIV 780 K ; Oribase, Fr. 88, *Eclogae medicamentorum*, 87,1), ἐκβύρσωμα (que Galien, *In Hippocratis librum de articulis et Galeni in eum commentarii* IV, XVIII.1 714 et 721 K, présente comme un néologisme). Sur le préfixe, voir F. BIVILLE, *Les emprunts du latin au grec. Approche phonétique*, Louvain - Paris, 1990, t. 1, p. 120. Le rajout savant est rare chez Végèce, mais le terme spécialisé était peut-être devenu assez courant pour que l'auteur l'ait entendu dans la bouche des professionnels. Apsyrtos (*CHG* I, 283 = Berol. 74, 2) ne se contente pas de dire que les bandages de contention sont impossibles pour

*animal*¹⁶ en 2, 97, 1, peut-être plus familier et répandu) ; pour la méthode thérapeutique dans le cas d'une jambe cassée suspendue au chevalet, *canterius*¹⁷ ou aux escaliers (2, 47, 2), dans le cas d'une cuisse douloureuse qui peut se détendre grâce à la surélévation de l'autre hanche par une hipposandale à crampons (*clauatum ferreum*), remplaçant un procédé plus artisanal de sandale de sparte surélevée par un palet de bois, en 2, 82, 2¹⁸. Au livre 3, les chap. 1 à 3 sur le dénombrement des os, des masses musculaires et des tendons, sur les mensurations des parties du corps, sont soit une synthèse de Végèce, soit la compilation d'un traité qu'il avait à sa disposition. L'énumération des veines au chap. 4 suit assez fidèlement le chap. 1, 25 sur les divers lieux de la saignée selon les pathologies, mais omet les *uenae auricularum* (1, 25, 2) et mentionne les veines des aines (*de trillis*¹⁹) nommées par leur position en 1, 27, 3 (*sub inguinibus dextra ac*

certaines fractures haut placées. Si une fracture se produit μετὰ τραύματος, avec blessure et plaie ouverte, καὶ διακοπή ἢ βύρσα, la gangrène se déclare. L'auteur grec n'utilise pas le terme médical ἐκβύρωμα.

16. Le chapitre de Végèce a le titre *De epilepsia*, dû à un rubricateur. Chiron 330 a *caducus*, *caducitas* (hapax), et met ce mal en relation avec la lune, *hos autem caducus luna traducet noua ; cum decresceret et minuet, sic caducitas mentis dimidia. Caducus et lunaticus* désignent le mal caduc, l'épilepsie dont Cassius Félix, 71, 1 décrit les manifestations. *Caducus* s'emploie pour les hommes (Marcellus, *Med.*, 1, 25 ; 20, 128 ; Apulée, *Apol.*, 43 ; Gargilius Martialis, *Med.*, 53, 8) et les animaux (Apulée, *Met.*, 9, 39). *Lunaticus* est d'emploi tardif (Firm., *Math.*, 3, 5, 32 ; 7, 4, 17), surtout chez les Pères de l'Église (Itala, *Matth.*, 4, 24 ; Jérôme, *Epist.*, 98, 13, 3), et dans la langue juridique (Paul., *Dig.*, 21, 1, 43, 6) ; il traduit le grec σεληνιακός (Alex. de Tralles, 1, 15). Isidore (*Orig.*, 4, 7, 6 : *hos epilepticos etiam uulgus lunaticos uocant, quod per lunae cursum comitetur eos insidia daemonum*) en rapporte le sens à l'influence de la lune, comme Chiron.

17. Voir V. GITTON-RIPOLL, « Sur quelques noms d'instruments de chirurgie et de contention conservés par les textes vétérinaires latins », dans *La médecine vétérinaire antique*, op. cit. (n. 6), p. 267-268.

18. Chiron 43 ne mentionne que la chaussure de fer surélevée par un palet : M.-Th. CAM, « Nomenclature des *realia* de la vie rurale : étude du vocabulaire des installations et des équipements de l'écurie dans les textes latins de médecine vétérinaire (IV^e-V^e siècles) », dans R. WRIGHT (dir.), *Latin vulgaire – latin tardif VIII*, Actes du VIII^e colloque international, 6-9 septembre 2006, Oxford, Hildesheim - Zürich - New York, Olms-Weidmann, 2008, p. 281-291, part. p. 288-289 ; M.-Th. CAM et Y. POULLE, « De l'objet au texte : l'hipposandale cloutée (à propos d'un mot corrompu de la *Mulomedicina* de Végèce) », *BEC* 165 (2007), p. 525-531.

19. Le retour aux mss permet de restituer le texte, bien différent de celui de Lommatzsch : *de coronis IV, de semissibus IV, de trillis II, de femoribus II. Trillis* (de *trilla* ?) est traduit par ἀπὸ τῆς τρίλλης dans la version grecque de Végèce (*CHG II*, 239 = Cantabr. 24). Le terme est prêté à Simon d'Athènes, *Eq.*, fr. 1, d'après le témoignage de *La Souda*, s.v., qui s'interroge d'ailleurs sur le sens exact du mot. Peut-être est-il formé comme une onomatopée laine sans étymologie identifiée. Il semble appartenir au jargon des éleveurs pour désigner le bas-ventre, comme *filum* (Vég., 2, 82, 4) / γραμμὴ (Xén., *Eq.*, 1, 14), le sillon intermusculaire entre la fesse

sinistra), en 2, 67, 2 (ou chez Chiron 25). L'hapax latin translittéré du grec atteste une probable source grecque traduite. Si le chap. 3, 6 sur les patries d'origine des chevaux ne reproduit pas à la lettre celui d'Apsyrtos (*CHG I*, 372-373 = Berol. 115, 1-2), si le dressage du cheval de selle (Vég., 1, 56, 37-39) ne doit rien au dressage du cheval militaire (Apsyrtos, *CHG I*, 375-376 = Berol. 116, 1-2), de tels développements, qui, pour nous, dépassent le cadre strict de la médecine vétérinaire, figurent dans les traités antiques, appartiennent à une tradition²⁰, sont comme des morceaux obliques : Végèce a pu s'en inspirer et donner des informations personnelles.

Dans tous les cas, donc, où Végèce « innove », le contexte est vétérinaire : aucune information ne donne l'impression d'être tirée de la médecine humaine pour être appliquée à un cas vétérinaire, il n'y a pas d'amalgame. Végèce n'est pas un spécialiste de médecine ni un praticien et ne saurait prendre une pareille initiative qui ne relève pas de ses compétences. En revanche, il appartient au même milieu aristocratique que fréquenta Pélagonius, public cultivé, passionné de chevaux, expérimenté, familier des écuries. En un temps où l'enseignement de la médecine vétérinaire s'est effondré, selon son constat²¹ (1, *pr.* 2 et 2, *pr.* 1), l'essentiel est de la doter d'un traité digne d'elle, à double statut : littéraire, pour la hisser au rang des *artes* ; pratique et didactique, parce que le traité satisfait à l'*utilitas* et est fait pour servir²². Toutes les sources sont sans doute vétérinaires, exclusivement, en ce qui concerne les contenus.

Quel rôle Végèce assigne-t-il donc à la médecine ? Celui-là seul sans doute que lui autorisent ses qualités d'homme cultivé et averti : donner une

et la cuisse (voir mon article « Contribution au lexique anatomique du cheval », *RPh* 81,1 (2007), p. 25-38).

20. Voir encore Oppien : A.-F. HODIAUMONT, « Le cheval de chasse et de guerre d'après Oppien d'Apamée (*Cynégétiques*, I, 158-368) » dans L. BODSON (dir.), *Le cheval et les autres équidés : aspects de l'histoire de leur insertion dans les activités humaines*, Journée d'étude, Université de Liège, 12 mars 1994, Liège, 1995, p. 81-101.

21. Si Pélagonius, dernier en date des auteurs vétérinaires (*proxima aetate*, Vég., 1, *pr.*, 2), témoin d'une activité vétérinaire florissante, écrit vers 363 (V. GITTON-RIPOLL, « Contribution de la prosopographie », *op. cit.* [n. 2]), il faut placer Végèce dans les vingt à quarante ans après lui, entre 380 et 400 (Ph. RICHARDOT, « La datation du *De Re Militari* de Végèce », *Latomus* 57,1 [1998], p. 136-147). En 439 son *Epitoma rei militaris*, dont le succès « de librairie » devait être éclatant, a inspiré le panégyrique de Mérobaude à Aétius, modèle de parfait général (Fr. PLOTON-NICOLLET, compte rendu de « VÉGÈCE, *Epitoma rei militaris*. Introd., texte et index par M.D. REEVE [coll. « Oxford Classical Texts »], Oxford, Clarendon Press, 2004 », dans *REL* 84 [2006], p. 327-328).

22. M. FORMISANO, *Tecnica e scrittura. Le letterature tecnico-scientifiche nello spazio letterario tardolatino*, Roma, 2001, p. 94-103.

forme aboutie au savoir vétérinaire ; or la médecine lui offre un modèle d'organisation, influence un ensemble de principes qui guident la réélaboration des sources vétérinaires.

Un modèle médical manifeste pour l'organisation du savoir vétérinaire

Comme nous l'avons montré ²³, le modèle médical a été opérant dans l'organisation cohérente du savoir, palliant le défaut majeur de désordre reproché à Chiron ²⁴. Rappelons-en la structure.

Livre I

Le livre I, le plus personnel, est le livre des urgences et de la vigilance : il indique au lecteur comment repérer et soigner tout de suite les cas très graves où le pronostic vital est en jeu. Après une fin de préface présentant les recommandations de surveillance constante, le chap. 1 décrit les signes cliniques anormaux qui doivent donner l'alarme. Trois ensembles composent le livre :

1) les chapitres 2-28 sont consacrés aux épidémies, à la morve équine, très contagieuse avec : Signes pour chacune des sept formes (2-9), Remèdes différenciés (10-16), Causes (17, 1-5), Autres remèdes, potions et fumigations (17, 6-19 - 20), Saignée, information accompagnée d'une synthèse de tous les cas de figure (21-27) ; Cautérisation (28). Ces deux derniers traitements pouvant induire des effets néfastes, l'auteur élargit son propos, met en garde, pour n'avoir plus à revenir dans le reste du traité sur les précautions à prendre ;

2) les chapitres 29-55 sont consacrés aux maladies générales graves ²⁵ qui n'ont pas un siège spécifique : celles qui causent les fièvres (29-36) ; celles

23. « *Mulomedicinae me commentarios ordinantem...* Végèce et l'organisation du savoir vétérinaire », dans C. FÉVRIER (dir.), *L'animal et le savoir de l'Antiquité à la Renaissance*, Journées d'étude organisée par l'équipe « Savoirs et Mémoire » du CERLAM, 9-10 mai 2006, *Schedae* (bibliothèque en ligne, Prépublications de l'Université de Caen Basse-Normandie, Presses universitaires de Caen), fasc. 2, 2009, p. 33-52. Le traité de Végèce propose un double tempo de lecture : un temps pour la connaissance, la lecture suivie, avec ses grands ensembles, ses transitions, les interventions personnelles de l'auteur et ses prises de position ; un temps pour la consultation ponctuelle et la pratique, avec un découpage en chapitres, pas toujours adéquat, opéré par un rubricateur, qui tâche de respecter les notices de l'auteur, mais fragmente la composition initiale.

24. 1, *pr.*, 4 : celui qui cherche un renseignement chez Chiron est condamné à errer à travers les chapitres. Scribonius Largus avait lui-même numéroté ses *compositiones* pour faciliter la consultation (*pr.*, 15 : *numeris notauimus, quo facilius quod quaeretur inueniatur*).

25. L'adjectif *obscurus* fait l'unité de ce long passage : 29, 1 (*difficilioribus obscurioribusque curis*), 39, 1 (*multae et obscurae aegritudines*), 56, 1 (conclusion de ce qui précède, *obscuras difficilesque curas*).

qui viennent du surmenage (37-38) ; celles, internes, qui restent mystérieuses (39-55) ;

3) le troisième volet concerne la zootechnie (prévention, santé), comprenant l'hygiène de vie, l'exercice (56) et l'entretien, notamment hors de chez soi ou en voyage (57-64), bref, toutes les mesures qui permettent de conserver l'animal en bonne santé. Les passages du chapitre 56 sur l'installation de l'écurie et le dressage sont originaux. La préservation de la bonne santé fait partie intégrante de la médecine, ainsi dans le livre 1 du *De medicina*, Celse commence par présenter l'homme sain (*sanus homo*) et les conditions pour qu'il le reste. Puis il décrit les causes générales et les maladies sans siège particulier (livres 2-3), avant d'entamer la description des maladies spécifiques.

Livre II

Le livre II, le plus long, aborde les maladies ordonnées de la tête aux sabots (sans transition ni commentaire intermédiaire de l'auteur). Il fait presque office de traité médical à lui seul. L'organisation de la tête aux pieds est canonique dans les traités médicaux²⁶ ; Chiron 57 annonce ses notices du livre 2 sur la chirurgie en commençant par la tête (*Primo ergo demonstrarem omnem curam capitis*) ; en 522 (préface du livre 6) il présente le plan suivi :

26. Voir Scribonius Largus, *Compositiones, praef.*, 7 : *Quarum initium a capite faciemus (summum enim et quasi primum locum hoc obtinet) dantes operam, ut simplicia prima ponamus [...]* ; Pline, *Nat.*, 25, 132 : *uerum et generatim membratimque singulis corporum morbis remedia subtexemus orsi a capite*. Celse, *Med.*, 4, commence par une description anatomique du corps humain (1-2), avant d'en venir au traitement des parties souffrantes en partant de la tête (2, 1, *orsus a capite*) ; au livre 6, après avoir évoqué les maladies généralisées à tout le corps, il aborde les régions souffrantes particulières, *orsus a capite* (1, 1). Galien, XII 379 K, dans l'exposition des compositions médicamenteuses, commence par la tête et poursuivra par chaque partie du corps, selon un ordre judicieux prescrit par les médecins antérieurs. Voir encore Ps. Galien, XIV 313 K : « C'est par la tête que nous commençons : car elle est comme la citadelle du corps et la demeure des sens les plus nobles et les plus indispensables à l'homme » ; 390 K « des cheveux aux pieds » ; Ps. Galien, *Eup.*, 2, *pr.* ; Q. Serenus et son *liber medicinalis* en vers dont les chapitres suivent cet ordre ; *Medicina Plinii*, fin de la préface, *Incipiemus ergo a capite* ; Marcellus et son *De medicamentis* ; Cassius Felix, *Med.*, *pr.*, 2, *Et ideo a principio passionis capitis inchoantes scripsimus, quoniam summa ciuitas corporis a ueteribus dicitur caput, et honorabile et necessarium sensus hominis domicilium* (« Et si nous avons commencé notre traité par les maladies touchant la tête, c'est que la tête est, au dire des anciens, la citadelle du corps et la vénérable et nécessaire demeure de la sensibilité humaine », trad. A. FRAISSE, CUF, Paris, 2002). Ajoutons le traité d'anatomie perdu de Vindicianus construit *a capite ad calcem* (L. ZURLI, « L'epistola a Pentadio [e altre reliquie] di Vindiciano », dans *Prefazioni, prologhi [...], op. cit.* [n. 10], p. 456). Sur la littérature médicale, I. MAZZINI, « Medici (scrittori) », dans Fr. DELLA CORTE (dir.), *Dizionario degli scrittori greci e latini*, vol. 2, 1995, Milano, p. 1313-1334.

Aliae uero causae per longum tempus se in cura demonstrant absque his ualitudinibus, quae in quinto libro plenissime demonstrata sunt. Quidquid ita a summo capite corporibus accedere potest, in hoc sexto libro omnia demonstro [...]

Faute d'avoir conservé les préfaces de tous les livres ²⁷, il nous est difficile de mesurer l'influence de Chiron : les autres livres ne respectent pas d'ordre particulier et le compilateur ne manifeste pas une prise de conscience claire d'un ordre canonique à respecter. S'il a entrouvert une voie, Végèce est allé jusqu'au bout du travail de mise en ordre systématique de la matière. Celui-ci annonce partiellement, selon son habitude, la structure de son livre 2 à la fin du livre 1, 64, 2, en adaptant, peut-être avec un certain humour, l'expression *a capite ad calcem* à son sujet :

[...] sequenti uolumine inchoantes a uertice usque ad ungulas, ex diuersis auctoribus enucleatas animalium publicabimus curas, ut ordo, qui a natura datus est, in medendi expositione seruetur [...]

Ainsi, en respectant la nature, en suivant les régions du corps, qui servent de lieu de mémoire et de table des matières ²⁸, il n'a pas besoin de donner de justification à son plan ²⁹, dont voici les grandes parties :

I. Plan anatomique [1-86]

A. L'avant-main (la tête – du cou aux sabots des antérieurs)

B. L'arrière-main (dos, ventre et croupe – l'intérieur, flux, évacuations – les postérieurs)

II. Les maladies générales [87-135] et les accidents (morsures, blessures) [136-149]

Les maladies générales, non localisées, ont été dissociées, comme Celse le fait en 4, 1, 1 (*Hactenus reperiuntur ea genera morborum, quae in totis corporibus ita sunt ut is certae sedes adsignari non possint : nunc de iis dicam, quae sunt in partibus*). On trouve en dernier les morsures de serpents, de chien enragé, comme chez Scribonius Largus qui regroupe les remèdes contre les bêtes venimeuses ou enragées et les divers antidotes à

27. E. ZAFFAGNO, « Tre prologhi », art. cité (n. 10), p. 243, 251-252.

28. Comme le fera J. DE SOLLEYSEL dans *Le Parfait Maréchal*, Paris, éd. de 1723, avec le dessin d'un cheval où sont indiquées sur les régions du corps les pages concernant les pathologies qui les concernent.

29. La première moitié du livre 2 a demandé à Végèce un gros effort de recherche et de restructuration : il puise dans Chiron, livres 3, 2, 6, 1 (court passage sur les pieds et les sabots), 5 et, pour les postérieurs (chap. 80-86), fait des emprunts multiples : la refonte a été importante à partir de 5 livres, et complétée par des remèdes et traitements trouvés chez Pélagonius. La deuxième partie du livre 2 est redevable assez fidèlement et de manière homogène à Chiron livre 4 (avec l'insertion d'un emprunt au livre 5 concernant les remèdes aux accidents).

partir du chap. 163, comme dans le livre de pseudo-Galien *De remediis parabilibus* 2, XIV 489-491 K, ou la *Medicina Plinii*, 3, 33 et suivants (avec une préface spécifique), ou le *De medicina* de Cassius Félix, qui, après avoir traité les maladies à l'emplacement où elles sont localisées dans le corps, regroupe les morsures venimeuses à la fin, avant les questions gynécologiques. Indéniablement Végèce a connaissance, en dehors de Chiron, d'un ordre consacré.

Livre III

Le livre III, lui aussi de facture personnelle comme le livre 1, comprend deux sections séparées et justifiées par des interventions de l'auteur³⁰ : la première ressemble à un très court traité d'hippologie (anatomie, races, chap. 1-7), la seconde (chap. 8-27) répertorie, de manière commode et maniable, des *compositiones* (breuvages, *malagmae*, collyres, fumigation), quand le diagnostic est connu.

La brève leçon d'anatomie de Végèce, 3, 1-4 (os, membres, muscles et tendons, veines), n'a pas, pour l'essentiel de ses développements, de source connue. Le livre 9 de la *Mulomedicina Chironis* a pu servir de canevas, avec ses recettes nombreuses, précédées d'informations sur la dentition du cheval. Le chapitre 1 de Végèce sur le décompte des os rappelle le début du traité *Nature des os* de la *Collection hippocratique*, 1, 1, Celse, *med.* 8, 1 (description des os de la tête aux pieds), la monographie de Galien, *Les os pour les débutants* ; Vindicianus avait écrit un abrégé d'anatomie humaine. La partie 2 du livre 3, rassemblant des recettes dont certaines n'ont pas de sources connues, fait penser aux recueils médicamenteux, *Compositiones* de Scribonius Largus, *De compositione medicamentorum secundum locos* de Galien, *De medicamentis* de Marcellus pour ne prendre que ces exemples. La nécessité de la connaissance raisonnée et méthodique y est rappelée, le parallélisme avec la médecine humaine clairement établi³¹.

30. La fin de la préface annonce la partie anatomique (3, *pr.* 8) : *Sicuti medicorum prima doctrina est humani corporis partes organumque cognoscere, ita necessarium mulomedicis de ossibus, de membris, de nervis ac uenis iumentorum uniuersa perdiscere. Neque enim curare rationabiliter potest, qui qualitatem rei, quam curat, ignorat.* La fin du chapitre 7, 3-5 forme une transition et introduit le dernier volet et la triple finalité des remèdes sélectionnés : *Studiosis equorum quae cura stabuli, qui alimentorum cultus, quae obseruationis sollicitudo praestanda sit, primus ac secundus indicat liber. Nunc decursis omnibus, quae huius artis doctrina deposcebat, ad compositiones necessarium potionum medicamentorumque descendemus [...].*

31. On rapprochera Végèce, 3, *pr.* 8 de Galien par ex., *Les os pour les débutants*, 2 : « Il est clair en effet que, comme dans tous les domaines de la médecine, il faut avoir pour but ce qui est conforme à la nature. Celui qui ignore cela ne saura ni comment les parties affectées s'éloignent de la nature, ni comment il faut les ramener

Si Végèce ne fait aucun emprunt à la médecine humaine, il connaît en revanche les grandes disciplines de cette science, auxquelles des monographies sont consacrées, et coule la médecine vétérinaire dans le moule reçu de la tradition médicale.

Éléments de culture médicale

Quelle que soit la datation de Végèce, la floraison des traités médicaux³², d'Oribase à Cassius Félix, dédicacés aux empereurs (Julien, Valentinien II) ou aux proches, montre l'intérêt du public cultivé pour cette branche du savoir et l'effort de traduction (du grec au latin), de vulgarisation et de mise à disposition des classes dirigeantes d'informations et de conseils, notamment dans le cadre d'une médecine domestique. Végèce n'a pas échappé à cet engouement et de nombreuses remarques pourraient être mises au compte d'une culture générale partagée par les hommes de son temps.

Réflexions, explications, prises de position

Sur le plan des grands principes, nécessité de la connaissance, particulièrement dans le cas des maladies internes dont la part d'obscurité fait peur, respect d'un savoir tripartite (symptômes, causes, thérapie, 1, *pr.* 6 et 15 ; 1, 29, 2, etc.), Végèce s'inscrit dans la lignée des auteurs de traités médicaux. La nature des maladies internes, celles du ventre en particulier, reste un mystère (1, 39, 1 *Non minus multae et obscurae aegritudines in internis animalium quam hominum existere consueuerunt, immo si uerum quaerimus, prope pares atque consimiles, nam animalibus sola mente praestamus, corporis uero natura communis est*³³), et les traitements sont obscurs et difficiles, parce que les connaissances sont mal assurées, que le succès n'est pas garanti, que la coopération entre patient et médecin est impossible³⁴. Chiron déjà évoquait ces considérations (2, sur les causes et

à leur état naturel. De même, il ne pourra reconnaître les maladies ni les guérir correctement. » (trad. I. GAROFALO et A. DEBRU, CUF, Paris, 2005, p. 38.)

32. Plusieurs médecins ont laissé des ouvrages : Avianus Vindicianus, Oribase, Théodore Priscien, Siburius, Eutropius, Julius Ausonius, père du poète, les trois derniers étant sources de Marcellus et perdus : C. OPSOMER et R. HALLEUX, « Marcellus ou le mythe empirique » dans Ph. MUDRY et J. PIGEAUD (dir.), *Les écoles médicales à Rome*, Genève, 1991, p. 160-178 et part. p. 161-169.

33. *aegritudines NMPU* : ualitudines *VeF ABQ* || *post* consimiles *add.* sumus *VeF ABQ* || *post* animalibus *add.* quia rationales sumus *VeF ABQ* || *post* est *add.* maxime in doloribus *ABQ*.

34. Les vétérinaires ne peuvent être aidés par les animaux privés de parole (Cic., *De or.*, 1, 30-34), contrairement au médecin qui questionne son malade : Vég., 1, *pr.* 7, [...] *quanto magis in mulomedicina necessarium credetur genus aegritudinis nosse, cum mutum animal proprium non possit indicare languorem* [...] Voir Celse, *Med.*,

les remèdes ; 182, sur les symptômes difficiles à interpréter, *signa obscura, difficilis ratio*) : Végèce le fait plus systématiquement. Galien part du même constat³⁵ : il oppose les défauts observables du corps (taille, membres, lésions externes, os) à ceux, internes, qui restent mystérieux (estomac, vessie).

L'exigence épistémologique est commune aux deux médecines. Chiron répète qu'il faut une démarche fondée en raison (livre 1, *et omnem curam rationabiliter docere oportet* ; livre 8, *rationem dicere oportet*) : il est suivi par Végèce en 1, 21, 1, *Medicina omnis animalium uel, si uerum quaerimus, etiam hominum, nisi rationem curationis ante cognouerit atque praedixerit languentis periculum, frequenter errabit* ; en 3, *pr.* 8, *curare rationabiliter*³⁶. Celse, *med.* 4, 1, justifie un premier chapitre du livre sur l'emplacement des organes dont la connaissance est préalable aux soins (*Facilius autem omnium interiorum morbi curationesque in notitiam uenient, si prius eorum sedes breuiter ostendero*) ; Galien, *Art médical*, 19, 7-8, invite à apprendre l'anatomie³⁷.

Parmi les auteurs de médecine vétérinaire, Végèce fait une place singulière aux aspects économiques d'un élevage ; il s'insurge avec vigueur contre les honoraires de certains vétérinaires, le prix exorbitant de certaines médications, pratiqués par désir de profit³⁸. Ces attaques, sans doute

pr., 65 : *Nam et ii qui pecoribus ac iumentis medentur, cum propria cuiusque ex mutis animalibus nosse non possint, communibus tantummodo insistent.*

35. *Art médical*, 19, 1 « [...] [les défauts] qui se soumettent à l'examen des sens sont faciles à connaître, mais parmi ceux qui ne s'y soumettent pas, les uns sont malaisés à connaître, les autres inconnaisables. [...] Mais il n'est pas possible de faire le diagnostic de tout ce qui est interne au corps. [...] 4 Cependant parmi les autres organes internes, aucun ne m'a jamais fourni de diagnostic clair. Il faut pourtant essayer, dans la mesure du possible, de diagnostiquer leur bon ou mauvais état, même si cela ne repose pas sur un savoir sûr, mais du moins sur quelque conjecture propre à notre art, comme par exemple cela s'est trouvé pour le foie. » (trad. V. BOUDON, CUF, Paris, 2000.)

36. Végèce (1, 39, 1 et 2, 108, 2, *pletura*) se démarque, comme Chiron 205 (douleur de ventre), d'un Marcellus ou d'un Pélagonius en refusant les formules magiques et les incantations de vieilles femmes : V. GITTON-RIPOLL, « Les pratiques magiques dans le *Traité de médecine vétérinaire* de Pélagonius », dans N. PALMIÉRI (dir.), *Rationnel et irrationnel dans la médecine ancienne et médiévale*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2003, p. 193-214.

37. « [...] l'on voit bien que dans ce qui est invisible aux sens, concourent grandement à un diagnostic, aussi bien la connaissance tirée des révélations de l'anatomie que la découverte des fonctions et de l'utilité des organes. »

38. Les spéculations de certains vétérinaires âpres au gain (1, *pr.*, 5 ; 2, *pr.*, 1 ; 3, 7, 4), les coûts des remèdes (1, 17, 8 ; 1, 20, 1 et 3 ; 1, 56, 16 ; 2, 130, 5 ; 3, 7, 5 ; 3, 9, 4) sont une préoccupation récurrente de l'auteur, en accord avec le lectorat qu'il vise, le milieu des propriétaires de chevaux, simples particuliers et non professionnels.

fondées dans la réalité, sont aussi un lieu commun pour la médecine humaine³⁹.

Sur le plan du style, les métaphores militaires⁴⁰ qui font de la maladie un ennemi à combattre se trouvent chez Végèce en petit nombre : *explorare* (1, pr. 16) et *scrutari* (1, 1, 3), *stagnare*, « blinder » (déjà chez Chiron), donné comme jargon de métier, 1, 18, 1, en sont des exemples. La tête⁴¹, par sa place la plus élevée et parce qu'elle est le siège des quatre sens (vue, ouïe, goût, odorat), est considérée comme le siège du pouvoir. Scribonius Largus usait de termes généraux (pr. 15, *summum et quasi primum locum*) ; Théodore Priscien, *Euporistes*, pr. 4 (*qua de re erit nobis de capite tamquam ex arce ad reliquam curam corporis descendendum*) et Cassius Félix (*De medicina*, préface : *Et ideo a principio passionis capitis inchoantes scripsimus, quoniam summa ciuitas corporis a ueteribus dicitur caput, et honorabile et necessarium sensus hominis domicilium*), avec *arx* et *ciuitas*, transmettent une vision politique. La même image se trouve chez Ps. Galien, XIV 313 K, où la tête est comparée à la « citadelle du corps et la demeure des sens les plus nobles et les plus indispensables à l'homme ». Végèce introduit ainsi le chapitre 1 du livre 2 par un morceau personnel en filant la métaphore du pouvoir :

*In uniuerso animantium genere caput obtinet principatum, quod eminentius ceteris dominatum quendam circa subiectas loci ipsius condiciones sortitur. In eo est odor et gustus et auditus et uisus. Quod quantum habet potestatis, tantum sustinet ex languore discriminis*⁴².

Végèce a su souvent rendre clair ce qui chez Chiron était redondant ou tortueux, préciser et séparer des informations de niveaux différents. Ainsi, en 1, 40, 1, il décrit les fonctions du ventre et l'opération de la « digestion »⁴³ :

39. I. MAZZINI, « Le accuse contro i medici nella letteratura latina ed il loro fondamento », *QLF* (1982-1984), p. 75-90 ; J. JOUANNA, « Réflexions sur l'imaginaire de la thérapeutique dans la Grèce classique », dans *Aspetti della terapia nel Corpus Hippocraticum*, Atti del IX^e Colloquio Internazionale Hippocratico, Pisa 25-29 settembre 1996, Firenze, 1999, p. 13-42, part. p. 15, 19, 41.

40. J. JOUANNA, *ibid.*, p. 25-26, 35.

41. On se souviendra aussi que le ventre est qualifié de *dominator* par Chiron 208 (*dominatum* chez Végèce, 1, 40, 1), que *stomachus* est appelé *paterfamilias* chez Macrobie, *Saturnales*, 7, 4, 17.

42. *subiectas* W : -ta *NMPU om. VeF ABQ* || *loci* *WF ABQ* : -cis *Ve* -ca *NMPU* || *condiciones* (-tiones *W*) *W* : -cionem *Ve* -cione *NMPU* -tionem *F ABQ* || et (*auditus*) *W* : *om. cett.*

43. Chiron 208-209 définit la place du ventre (*quod principium omnium interaneorum est totius corporis dominator*), son rôle dans la distribution des aliments (*in quo loco per digestionem separata per totum organum interius distribuuntur*), le dysfonctionnement dû au froid (*perfrictione longi temporis*), puis revient au fonc-

Primum uenter ipse, qui aqualiculus nominatur, totius corporis obtinet dominatum, in cuius capacitate cibus potioque miscetur ac per digestionem naturali calore decoctus, separatis humoribus, partem ad substantiam membrorum conuertit in sanguinem, partem in urinas resoluit, partem secernit in stercora.

La triple répartition (*partem, partem, partem* – leçon de *NMPU VeF*) des aliments dans la fonction digestive, les précisions (*naturali calore ; ad substantiam membrorum conuertit in sanguinem*) laissent penser qu’il savait l’essentiel du processus tel que la médecine l’expliquait de son temps. S’il ne mentionne pas, peut-être volontairement pour ne pas alourdir son propos, le rôle du foie (*iecur*), les étapes de la digestion, comme le font d’autres non-spécialistes (Cicéron, Macrobe, Rufin⁴⁴), il partageait en tout cas une connaissance vulgarisée et répandue.

Analogies des hommes et des bêtes

Peut-on déceler des emprunts plus précis en menant l’enquête sur les passages où Végèce rapproche expressément les hommes et les animaux

tionnement de la « digestion » en entremêlant explications anatomiques et remarques sur le lexique spécialisé : *omnem commixtionem cibi et potus in aqualiculo per calorem, quo coctionis digestio liquorem humoris in urinas separat, per calorem, si nulla perfrictionis causa digestionem impedit. Quod si perfrictio longi temporis concepta in uentre operari coeperit, partem humoris et liquorem ex frigore coagulat et glutinosum faciendo retinet in parte intestinorum, quae sunt medio positae, quae ducunt ab aqualiculo usque ad colum, quod appellatur typhlon enteron. Vnde fit sera digestio stercoris.*

44. Cicéron s’émerveille devant le corps humain et particulièrement le fonctionnement du ventre (*Nat. deor.*, 2, 137 : *Ab eo cibo cum est secreta bilis eique umores qui e renibus profunduntur, reliqua se in sanguinem uertunt. [...] a corde autem in totum corpus distribuitur per uenas admodum multas in omnes partes corporis pertinentes. [...]*). Augustin s’inspire de Cicéron pour dire aussi son admiration devant la constitution humaine (*De natura et origine animae*, 4, 5, 6). Rufin en 406 traduit un modèle grec de roman chrétien dans les *Recognitiones*, attribué à Ps. Clemens Romanus, et décrit parfaitement les fonctions de la digestion (8, 30, 2). C’est surtout chez Macrobe, *Saturnales*, 7, 4, 17-26, que l’on trouve une description de la digestion particulièrement précise en quatre étapes successives : la nourriture, transformée en suc, sous l’action du foie, alimente le sang (19 *Est autem iecur concretus sanguis et ideo habet natium calorem quod confectum sucum uertit in sanguinem et sicut cibum in sucum uerti prima est, ita sucum transire in sanguinem secunda digestio est*) ; puis la distribution s’opère dans tout le corps par les veines (20 *Hunc calor iecoris administratum per uenarum fistulas in sua quaeque membra dispergit*), nourrissant chaque composant (*nutrimentum* pour les os, la moelle, les cheveux ... 22), mais une partie a été rejetée sous forme aqueuse dans la vessie à la troisième étape (22). (*Conuertere in sanguinem* est une expression commune à Végèce et aux auteurs cités, dans le même contexte.

– ces analogies n’ont rien d’original⁴⁵ – ou les deux médecines ? On obtient le bilan suivant. Neuf références se trouvent dans des passages sans source connue ou des morceaux personnels : trois dans la recette de fumigation efficace pour les hommes et les animaux (1, 20, 3 et 3, 12, 1 et 4), une dans la mention de constats faits par des vétérinaires (*a quibusdam*) qui déduisent que la morve sèche est mortelle chez l’animal parce qu’elle est semblable à la phtisie, mortelle chez l’homme⁴⁶, trois occurrences dans des réflexions personnelles ou des transitions (1, 21, 1 ; 1, 39, 1 ; 3, *pr.* 8), une dans le cas d’une préparation de potion qui requiert autant de soin pour l’homme que pour l’animal (3, 8, 1) ; une occurrence dans un passage condamnant les incantations de vieilles femmes contre la *pletura* (2, 108, 2, [...] *cum animalia sicut homines non inanibus uerbis sed certa medendi arte curentur*). Les sources ont inspiré trois passages seulement : sur l’âge indiqué par la dentition (3, 5, 1 = Pél. 276), sur les remèdes à la présence de sang dans les urines (2, 76, 3 = Pél. 303), sur les morsures de chien enragé (2, 148, 1 et 2 = Chiron 515).

Les autres rapprochements, absents des sources, sont donc une initiative de l’auteur. Dans la plupart des cas, le parallèle est opéré dans la première phrase introductive de la notice et il semble que la dénomination identique de la maladie ait inspiré l’analogie : c’est évident pour l’*elephantioties*⁴⁷ (1, 9, 1 = Chiron 195-196). Une pathologie identique motive la comparaison pour la *syntexis* (2, 119, 1, *Syntexin animalia patiuntur ut homines* = Chiron 407), la *paralysis* (2, 105, 1, *Paralysin ad similitudinem hominum iumenta patiuntur* = Chiron 341), la *podagra* (2, 53, 1 = Chiron 385), l’animal *lunaticus*⁴⁸ épileptique (2, 97 *Quadam ratione lunatica animalia sicut homines repente corruunt et intermoriuntur* = Chiron 330-331). Un traitement identique justifie le rapprochement dans la paracentèse de l’œil⁴⁹ pour soigner la cataracte (2, 17, 1, *per paracentesin ad hominum similitudinem cum fuerit maturata curatur* = Chiron 72-76).

45. Voir *supra* (n. 6) des exemples de ces rapprochements chez Pline et Marcellus. Pélagonius en compte quatre exemples à propos de médicaments ou de maux communs aux hommes et aux animaux (303 ; 386, 2 ; 414 ; 459, 2) ; on peut citer Chiron 32, 153, 165, 185, 515, 543, etc., et, sur des remèdes communs, 825, 853, 891, 922.

46. Le pronostic vital est engagé par comparaison entre la pathologie humaine et animale (*propterea quod phthisi, quae hominibus mortifera est, similis inuenitur*). Le passage 1, 11, 1-5 n’a pas de source connue.

47. Le terme *elephantioties* est transmis par les manuscrits de Végèce. *Elephantiasis* apparaît chez Lucrèce, puis chez Scribonius Largus, Celse, 3, 25, 1, ou Pline, *Nat.*, 26, 1, chez Cassius Félix, 73, 1.

48. Voir *supra*, n. 16.

49. Décrite par Celse, *Med.*, 7, 15, 1-2.

Dans d'autres cas, Végèce a rajouté une information complémentaire sur la cause. À propos de la douleur du côlon (1, 41, 1, *Praeterea ad similitudinem hominum propter perfrictionis iniuriam coli quoque dolore uexantur* = Chiron 211), la cause est le froid⁵⁰, mais on peut retrouver cette cause exprimée par Chiron 208-209. À propos de l'hydropisie⁵¹ (2, 89, 1, *Hydrops non leuius animalia quam homines frequenter infestat. Vitalibus namque uitiatibus cum digestio ciborum plena non prouenit, humor noxius perniciem corporis tumoremque conueiit inferre* = Chiron 400), si symptômes et remèdes sont empruntés à Chiron 400-402, les causes ne sont formulées ni par Chiron ni par Pélagonius 13. Cette maladie vient d'une mauvaise « digestion » et de ses conséquences (voir Cassius Félix, 76, 1, *diffusio humoris aquosi, retentio spiritus*). La connaissance des causes de l'hydropisie par Végèce paraît appartenir à un fonds de connaissances médicales communes et accessibles aux profanes⁵².

50. Celse, *Med.*, 1, 7, 1 (*omni modo frigus uitet*), préconise d'éviter absolument le froid en cas de douleur du gros intestin ; Cassius Félix, 51, 2, donne, entre autres causes, un violent refroidissement (*profunda perfrictione*) : « L'ileus ou chordapsos est une distension très grave et très douloureuse accompagnée de constipation du ventre, vomissement et gonflement de l'ensemble des intestins, avec contraction semblable à la torsion des cordes. C'est de là que l'ileus ou cordaps a reçu son nom. Et lorsque la maladie a commencé à se développer, quand un gonflement extrême des intestins a fait disparaître l'espoir de guérison, un vomissement d'excréments se produit, à la fin même le pouls tombe et le corps noircit en prenant une couleur sombre. Elle fait suite à une indigestion fréquente d'aliments nuisibles (*ex antecedenti malorum ciborum indigestione frequenti*) ou à un violent refroidissement ou à la prise d'un aliment ou d'une boisson mortels, que les Grecs appellent « délétères », comme l'absorption de champignons vénéneux, ou chaque fois qu'à l'intérieur, dans les parties vitales mêmes ou dans l'épiploon même s'est produite une secousse ou une rupture. » (trad. A. FRAISSE, CUF, Paris, 2002.)

51. Dans les *Hippiatrica Cantabrigensia*, 29, 1, 1, un remède est proposé, bon aussi « pour les hommes », en cas de tympanite : la dénomination de la maladie, ses manifestations justifient le rapprochement.

52. L'hydropisie est une maladie assez bien connue : Celse, *Med.*, 3, 21, 1-2 ; Ps. Galien, *Definitiones medicae*, XIX 424 K ; Oribase, *Euporista ad Eunapium*, 4, 97 ; Paul de Nicée, *Liber medicus*, 61. Végèce, qui pour le reste de sa notice n'a pas d'autres sources que Pélagonius (dont il omet la soigneuse distinction entre *hydrops*, *splenicus* et *tympaniticus*) et Chiron, l'attribue à un dérèglement dû à la digestion des aliments, qui engendre une humeur mauvaise et un gonflement de tout le corps. La digestion est considérée dans la médecine humaine comme la fonction naturelle emblématique (Celse, *Med.*, *pr.*, 19-20 : *Naturales uero corporis actiones appellant per quas spiritum trahimus et emitimus, cibum potionemque et assumimus et concoquimus, itemque per quas eadem haec in omnes membrorum partes digeruntur [...] Ex quibus quia maxime pertinere ad rem concoctio uidetur, huic potissimum insistent.*) Les médecins attribuent l'hydropisie à un dérèglement de l'estomac ou de la rate (Oribase, Paul de Nicée). Végèce ne précise pas, mais évoque les fonctions physiques vitales (*uitalia* correspond aux *naturales actiones* de Celse).

Prenons un dernier exemple. Comparé à Chiron 191 (*propria ratio huius morbi nascendi haec est ex catastamate aeris et coinquinatione pestifera, austro uento flante* ; voir aussi 165), qui donne deux raisons à la naissance de la morve et plus généralement des autres maladies, les conditions climatiques et les miasmes propices à la contagion, le vent du sud, Végèce est plus précis : 1, 17, 5

*Nam austro uel Africo uento flantibus, interpositis annorum spatiis, recursu etiam, ut asserunt, catastematos, sicut certo tempore pestilentia homines, sic animalia ille corrumpit et perimit*⁵³.

Trois causes interviennent : les vents, Auster, vent du sud, et Africus, vent du sud ouest, apportant la tempête et la pluie⁵⁴ ; le déroulement périodique des saisons ; l'instabilité des conditions atmosphériques et climatiques⁵⁵, selon des sources plus larges, semble-t-il, que celle du seul Chiron (*ut asserunt*). Les saisons et les conditions de temps, que le médecin doit prendre en compte dans le risque de maladies, sont deux des facteurs développés par Celse, *med. 2 (pr. 2, tempora anni, tempestatum genera)*, d'après les *Aphorismes* d'Hippocrate⁵⁶ : l'automne est la saison la plus

53. *catastematos S* : -tis WL VeF ABQ om NMPU || ille SWL VeF : ille aer ABQ om. NMPU.

54. Végèce ajoute l'Africus, mais ne suit pas la rose des vents qu'il décrit en *Mil.*, 4, 38, où le libonotus s'intercale entre auster et Africus (Ph. FLEURY, « Les roses des vents latines », *Euphrosyne* 19 [1991], p. 61-88, part. p. 80-81). Ces deux vents, le premier réputé pluvieux, le second violent, sont souvent associés (Virgile, Horace, Columelle, 11, 2, qui fournit un calendrier des mois et des vents, avec les pronostics météorologiques, Aulu-Gelle, 2, 30, 1-5. Pline, *Nat.*, 2, 126, *Vmidi Africus et praecipue auster Italiae*, en fait les deux vents humides de l'Italie. Celse, 1, 5, 1 et 10, 4, emploie *austri* au pluriel et dénonce des vents lourds, propices aux épidémies (*in omni pestilentia*). Vitruve, *Arch.*, 1, 6, 1, classe les vents (*qui si frigidi sunt, laedunt ; si calidi, uitiant ; si umidi, nocent*) et cite l'auster qui rend les gens malades à Mytilène. Faventinus, son compilateur, associe hommes et bêtes, victimes des vents nocifs (2, 4 *nocui enim sunt flatus, ubi aut nimis incumbunt aut acerrima frigora faciunt, ut et homines et animalia laedant*). Varron, *Res rust.*, 1, 4, 4-5 mentionne aussi l'influence de l'air délétère sur une propriété de campagne et les moyens de le pallier par les ouvertures des baies ; voir aussi 1, 12, 3 ; *Géop.*, 2, 3. Le *Traité des vents*, dans le *Corpus hippocratique*, est sans doute à l'origine de ce savoir si largement diffusé.

55. *Catastema* est d'origine grecque, il apparaît chez les géographes (Ptolémée, *Apotelesmatica*, 2,3), les commentateurs des *Pronostics* d'Hippocrate (Stephanos, *Scholia*, 1, 3), les médecins (Soranos d'Éphèse, *Gyn.*, 1, 36 ; *Hippiatrica Bero-linensia*, 97, 8 ; Oribase, *Collectiones medicae* 9, 15 ; 9, 20).

56. Voir Ph. MUDRY, « Saisons et maladies. Essai sur la constitution d'une langue médicale à Rome. Étude comparée de passages parallèles de Celse (2, 1, 6-9) et d'Hippocrate (*Aphorismes* 3, 20-23), dans *Le latin médical, op. cit.* (n. 12), p. 257-269.

dangereuse, parce que le temps change vite et est instable⁵⁷, que les écarts de température dans une même journée provoquent des refroidissements (2, 1, 1, 2 *nam fere meridianis temporibus calor, nocturnis atque matutinis simulque etiam uespertinis frigus est*) ; les vents du sud (*austri*, 2, 1, 1, 3) sont nocifs. Végèce a étoffé l'information puisée chez Chiron (un vent supplémentaire, l'influence des saisons, l'analogie entre les hommes et les animaux).

*

La médecine vétérinaire écrite s'est constituée, historiquement, en imitant la médecine humaine. Le mérite de Végèce est d'avoir parachevé la démarche et donné sa *dignitas* littéraire à cette discipline : comme la médecine humaine, elle requiert des connaissances spécifiques, des compétences, elle se dote d'un traité abouti, dans la grande tradition latine, un corpus complet et synthétique, pratique et maniable, dont la fin est l'*utilitas*. L'auteur fait le tour des maladies, propose étiologie, diagnostic et thérapeutique, suivant au livre 2 l'ordre canonique du traité médical. Les médecins convoqués par Végèce dans la préface du livre 1 sont non des *auctores* mais des modèles. On peut supposer que notre auteur avait à sa disposition dans sa bibliothèque des ouvrages de médecine domestique, comme ceux de Gargilius Martialis, de Marcellus, dont le lectorat est celui des *domini*, des *patresfamilias*, des propriétaires vivant sur leurs terres, parfois éloignés d'un centre urbain où se concentre le personnel médical. Il est probable que Végèce, qui ne s'autorise guère d'ajouts savants, techniques et spécialisés, puise dans un fonds de connaissances vulgarisées, diffusées dans les milieux cultivés, transmises au contact des praticiens, acquises par l'expérience professionnelle. Le traité a trouvé dans la médecine humaine un modèle formel, un garant scientifique et méthodologique, un idéal d'exigence à suivre.

Marie-Thérèse CAM

Université européenne de Bretagne, France

Université de Brest

EA 4249 Héritages et constructions dans le texte et l'image

57. Celse, *Med.*, 2, 1, 1, 2 (*aequales*) et 3 (*aequalitas*) considère comme bonnes les saisons « stables », où le temps est « constant ». *Recursus*, employé par Végèce au sens de climat « qui revient vite », nomme des changements nuisibles à la santé.